Ecole Alice-Parizeau

11715, rue Fillion, Montréal H4J 1T2
Tél. : (514) 596-7330

Réunion du conseil d'établissement
École Alice-Parizeau
Date: Mercredi 6 mai 2020
Heure: 17h30
Lieu: rencontre virtuelle TEAMS

Procès-verbal

Début de la réunion à 17h35.

1-Vérification du quorum

Étaient présents :
Mme Franca Gallé, Mme Drissia Moubarik, Mme Anne-Marie Jean, M.Yohann Rautureau, Mme Gabrielle Hervé, Mme Meryem Hammou

Mme Fatiha Djebbar : directrice de l'école
Mme Dominique Hebert : directrice adjointe

Absentes : Mme Shannon Campbell, Mme Chantal Tremblay (service de garde)

2 - Adoption de l'ordre du jour

Ajout:

4-3 Uniforme Scolaire
5-10 Entente cadre entre la CSDM et la Ville de Montréal

Mme Meryem Hammou propose l'adoption, appuyée par Mme Franca Gallé et l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3 -Adoption du procès-verbal du 25 février 2020

Le procès-verbal n'a pas été approuvé puisqu'il n'a pas été envoyé à temps pour la réunion.

4- Points d'information

4.1 La direction adjointe: Mme Dominique Hébert a été nommé comme directrice adjointe à l'école depuis le 13 mars 2020.

4.2 Calendrier scolaire: Il devra être revu par le CPEPE d'ici vendredi et sera présenté au prochain CE.

4.3 Uniforme Scolaire: l'équipe-école devrait faire davantage de rappels aux élèves afin de s'assurer que le port de l'uniforme soit respecté.

5-Points à discuter

5.1Contact élèves-enseignants pendant le confinement et surtout les élèves vulnérables: la majorité des enseignants ont communiqué avec les élèves. Certains élèves n'ont pu être rejoint à cause de mauvaises informations fournies. Chaque enseignant doit remplir un tableau afin de noter ces communications.

Mme Djebbar a fait un compte-rendu des différentes ressources offertes par le Gouvernement.

5.2 La récupération des effets scolaires: Les parents de tous les élèves pourront aller chercher leurs effets personnels. Il y aura une plage horaire à partir de la semaine du 11 mai.

5.3 Le travail mis en place depuis l'annonce du retour à l'école: un sondage via MOZAIK a été envoyé aux parents pour préparer le retour du 19 mai. A date 75 élèves ont dit qu'ils retournent. Sur l'ensemble du personnel de l'école, 5 membres ont fait une demande d'exemption. Les enseignants ont formé différents comités (recréation, entrée et sortie, diner, circulation dans les corridors) afin de pouvoir gérer la rentrée du mieux qu'ils peuvent. Les enseignants devront préparer un plan hebdomadaire pour tous les élèves. Un sondage hebdomadaire sera fait auprès des parents afin de savoir combien d'élèves seront présents d'une semaine à l'autre. Il y a aussi la possibilité de faire une rentrée progressive. L'aide-concierge va travailler de jour pour aider au nettoyage.

5.4 Les directives ministérielles: Étant donné le faible nombre d'élèves présents à partir du 19 mai, les directives pourront être respectées. Il faudra ré-évaluer pour les semaines suivantes. La préoccupation des classes sans fenêtres a été transmise à Mme Philippe et nous sommes en attente d'une réponse de la part des ressources matérielles. Mme Djebbar va vérifier si tout le matériel nécessaire est arrivé afin d'être prêt pour la réouverture. Le masque et la visière seront obligatoires pour les enseignants du préscolaire et facultatif de la 1ere à la 6eme année.

5.5 Service de garde: A date, 17 élèves auront besoin de ce service dès la réouverture. Le matériel sera désinfecté avant et après l'utilisation.

5.6 Inquiétudes des parents: Afin d'amoindrir les inquiétudes, Mme Djebbar va envoyer une lettre aux parents expliquant comment se déroulera la rentrée ainsi que des règles qui devront être respectées.

5.7 Réunion de l'organisation scolaire de la CSDM : La réunion était à titre informatif. Nous sommes encore à l'étape de consultation. Une solution pour tenter de baisser le taux d'occupation est de déplacer 23 élèves de maternelle à l'école Gilles Vigneault pour l'année prochaine. Alice-Parizeau se retrouve avec 538 élèves donc 28 groupes; encore au-delà de son taux d'occupation.

5.8 Résumé du travail accompli par le CP-CSDM pendant la crise: Il y a eu une table de concertation avec les membres de la Ville de Laval. Un sondage auprès des délégués du Comite de parents a été fait. La Loi 40 sera mise en installation à partir du 15 juin.

5.9 La photo de graduation des finissants de 6eme année: compte tenu des circonstances particulières, une photo avec toge et chapeau ne sera pas possible cette année. Nous allons vérifier auprès de la compagnie des photos de classes s'il est possible de faire un montage quelconque.

5.10 Entente cadre entre la CSDM et la Ville de Montréal: le document sera envoyé par courriel et un vote électronique sera fait par les membres.

Une résolution est proposée par Franca Gallé et secondée par Drissia Moubarik :

D'APPROUVER l'entente régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux entre la Ville de Montréal et les commissions scolaires, datée du 5 février 2019

La résolution est acceptée.

6 -Levée de la réunion

Fin de la réunion à 19h25

_____

Drissia Moubarik — Franca Gallé

Présidente — Secrétaire